



MAIRIE
DE
TRÉGUNC

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le premier juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine -
– VOISIN Valérie - TANGUY Michel - RIVIERE Marie-Pierre – DION
Michel – FLOCH ROUDAUT Rachel - LAURENT Luc – DOUX
BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine - VERGOS Sylvie
– JOLLIVET Patricia - BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita –
DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane - NIVEZ Jean-Paul – SALAUN
Fanny – BANDZWOLEK Brigitte – CANTIE René - SINQUIN
DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe.
formant la majorité des membres en exercice.

Absent :

- Dominique DERVOU

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Yannick SELLIN à Luc LAURENT
- Muriel LE GAC à Régine SCAER JANNEZ
- Philippe NIMIS à Michel TANGUY
- Vincent LE MAREC à Jean-Paul NIVEZ

Date de convocation : 24 juin 2014

Brigitte BANDZWOLEK est nommée secrétaire de séance.

PERSONNEL
COMMUNAL
AUGMENTATION
DE LA QUOTITE
DE TRAVAIL
POSTE D'EDUCATEUR
TERRITORIAL DES
ACTIVITES PHYSIQUES
ET SPORTIVES

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 28

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

Monsieur Le Maire indique que par délibération du
20 septembre 2013, la commune a procédé à la création d'un
emploi d'ETAPS 2^{ème} classe à temps non complet (23.5/35), à
compter du 1^{er} octobre 2013, afin de permettre la nomination d'un
agent par voie de mutation. Cet agent, chargé de la gestion
portuaire et du contrôle des jeux, a accédé en 2014 au grade
d'ETAPS Principal 1^{ère} classe.

Il est proposé aujourd'hui de porter la quotité de travail de ce
poste à 100 % afin de permettre à l'agent d'effectuer des missions
complémentaires et notamment la gestion des équipements
sportifs municipaux. Cette proposition a reçu un avis favorable du
Comité Technique Paritaire le 18 juin dernier
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
approuve l'augmentation de quotité de travail qui prendra effet au
1^{er} octobre 2014.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 3 juillet 2014

LE MAIRE

Olivier BELLEC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20140704-DE14010715-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2014

Publication : 04/07/2014